

# DEPTAL G

**Liquide concentré à usage exclusivement professionnel**

**INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES - INDUSTRIES**

**LAITIERES**

**NETTOYAGE ET DESINFECTION DES CIRCUITS, DU**

**MATERIEL PAR TREMPAGE, DES SURFACES PAR**

**PULVERISATION**

PRODUIT BIOCIDE - N°Inventaire Ministère de l'Ecologie : 8002

Substance(s) active(s) pour 100g de produit : Hypochlorite de sodium, exprimé en chlore actif 4,4g

GROUPE 1 : Désinfectants et produits biocides généraux; Type de produits 4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

N° d'autorisation du produit (N° d'AMM) : 9000203 d délivré par le Ministère de l'Ecologie pour le traitement bactéricide, levuricide et fongicide des locaux de laiteries, des locaux de stockage (POA et POV), du matériel de transport (POA et POV), du matériel de stockage (POV), des parois des locaux de stockage (POV)(PULVER), du matériel de transport et des locaux de préparation de la nourriture (animaux domestiques), du matériel de laiterie (à l'exception de la fongicide).

## **PRESENTATION**

- . Liquide limpide, Jaune pâle
- . pH pur :  $13,1 \pm 0,3$
- . pH à 10 g/l :  $12,4 \pm 0,2$
- . Masse volumique à 20°C :  $1,205 \pm 0,01 \text{ g/cm}^3$
- . Point de gel : -20 °C

## **PROPRIETES**

- . Détergent
- . Désinfectant bactéricide, levuricide et fongicide
- . Oxydant des matières organiques
- . Antitartre
- . Traçable par conductivité

## **APPLICATION**

. Nettoyage et désinfection du matériel en acier inoxydable et matières plastiques pour toutes industries agro-alimentaires

Mode d'emploi :

DEPTAL G est un nettoyant désinfectant bactéricide, levuricide et fongicide.

Rincer au préalable le matériel, les surfaces et les circuits.

Appliquer DEPTAL G par circulation, trempage ou pulvérisation.

Matériel de laiterie : Bactéricidie - Levuricidie

Circulation :

Concentration : 1%

Temps de contact :  $\geq$  5 minutes (selon le process)

Température :  $\geq$  40 °C (selon les circuits)

Trempage et pulvérisation :

Concentration : 3 %

Temps de contact :  $\geq$  60 minutes

Température :  $\geq$  20°C (selon le process)

Autres usages : Bactéricidie - Levuricidie - Fongicidie

Circulation :

Concentration : 2%

Temps de contact :  $\geq$  5 minutes (selon le process)

Température :  $\geq$  40 °C (selon les circuits)

Trempage et pulvérisation :

Concentration : 3 %

HYPRED SAS

55, Boulevard Jules Verger B.P 10180, 35803 DINARD Cedex - FRANCE  
Tél : +33 (0)2 99 16 50 00 Fax : +33 (0)2 99 16 50 20 - e-mail : hypred@hypred.com

Temps de contact :  $\geq$  30 minutes

Température :  $\geq$  20°C (selon le process)

Rinçage final à l'eau potable.

Nettoyer régulièrement le matériel d'application.

La solution d'emploi doit être préparée avant chaque utilisation.

Ne pas mélanger avec un acide

La (Les) concentration(s) indiquée(s) dans ce mode d'emploi représente(nt) la (les) concentration(s) biocide(s) recommandée(s) obtenue(s) grâce aux tests d'efficacité réalisés en laboratoire. Toutefois, la concentration d'application sur le terrain peut être adaptée en fonction des conditions relevées sur site. Pour plus d'informations, contactez votre interlocuteur privilégié HYPRED.

### **CONTRÔLE DE LA SOLUTION**

- . Prise d'échantillon : 50 ml
- . Indicateur : Méthyl orange
- . Réactif(s): HCl N/2 ; Thiosulfate de sodium pincée
- . Facteur de titrage :  $f = 0,34$

*Concentration en % = chute de burette \* f*

*Concentration en g/l = chute de burette \* f \* 10*

### **CONDITIONNEMENT**

Jerrican 5l Jaune 5kg

Jerrican 10l Jaune 12kg

Jerrican 22l Jaune 25kg

Fût 220l Bleu foncé 240kg

GRV 640l 750kg

GRV 1000l Noir 1200kg

HYPRED SAS

55, Boulevard Jules Verger B.P 10180, 35803 DINARD Cedex - FRANCE  
Tél : +33 (0)2 99 16 50 00 Fax : +33 (0)2 99 16 50 20 - e-mail : hypred@hypred.com

Utiliser le produit dans les 6 mois à partir de sa date de fabrication.

## **SECURITE**

Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur INTERNET :

<http://www.hypred.com>

Utiliser avec précautions sur métaux légers et/ou colorés

## **LEGISLATION**

Ce produit est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 concernant les produits utilisés pour le nettoyage des surfaces pouvant entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Pour les produits désinfectants, les tests d'efficacité suivants ont été réalisés en conformité avec les normes en vigueur.

# DOSSIER EFFICACITE

57 PAGES ATTACHEES

<b>BACTERICIDE</b>				
EN 1276	Conditions de saleté	5 minutes	20°C	2 %
EN 1276	Lait écrémé 1%	5 minutes	40°C	1 %
EN 1276	Lait écrémé 1%	60 minutes	20°C	3 %
EN 13697	Conditions de saleté	30 minutes	20°C	3 %
EN 13697	Lait écrémé 1%	60 minutes	20°C	3 %
<b>LEVURICIDE (candida albicans)</b>				
EN 1650	Conditions de saleté	5 minutes	40°C	1 %
EN 1650	Conditions de saleté	15 minutes	20°C	1 %
EN 1650	Lait écrémé 1%	5 minutes	40°C	1 %
EN 1650	Lait écrémé 1%	15 minutes	20°C	2 %
EN 13697	Conditions de saleté	30 minutes	20°C	2 %
EN 13697	Lait écrémé 1%	60 minutes	20°C	1 %
<b>FONGICIDE (aspergillus niger)</b>				
EN 1650	Conditions de saleté	5 minutes	40°C	2 %
EN 1650	Conditions de saleté	15 minutes	20°C	2 %
EN 13697	Conditions de saleté	30 minutes	20°C	3 %